

Réunion du Sous-comité du FIP
Washington
Vendredi 9 juin 2017
Point 4 de l'ordre du jour

**EXAMEN GÉNÉRAL DU SYSTÈME DE SUIVI ET DE PUBLICATION DES RÉSULTATS DU FIP
EX 17
(RÉSUMÉ)**

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le document FIP/SC.18/4, intitulé *Examen général du système de suivi et de publication des résultats du FIP pour l'exercice 17*, le Sous-comité du FIP accueille avec satisfaction cette évaluation de l'efficacité, de la pertinence et de la durabilité du système de suivi et d'établissement des rapports du FIP, présentée en réponse aux décisions prises par le Sous-Comité entre les mois de juin 2011 et décembre 2016.

Le Sous-comité se félicite des mesures déjà prises pour améliorer le cadre de suivi et d'information du FIP et note avec appréciation la démarche inclusive, participative et consensuelle qui a présidé à cet examen.

Sachant combien il importe de disposer d'un cadre de résultats efficace pour le FIP, le Sous-comité se félicite des modifications qu'il est proposé d'apporter au système de suivi et de publication des résultats du FIP. Il souscrit aux conclusions de l'examen, approuve les recommandations formulées et prie l'Unité administrative des CIF, les pays pilotes du FIP et les BMD de modifier le système conformément aux nouvelles directives.

Résumé analytique

Contexte, objectif et portée

- i. Le présent document récapitule les conclusions d'un examen général du système de suivi et de publication des résultats (S&R) du Programme d'investissement forestier (FIP), qui relève des Fonds d'investissement climatique (CIF). Depuis 2008, les CIF ont aidé six pays pilotes du FIP à développer leurs capacités de suivi et d'établissement de rapports. Le système S&R du FIP se veut un système dynamique qui évolue au fil du temps. Il reconnaît que le travail de suivi et de publication des résultats est un processus d'apprentissage continu. Le système sera régulièrement revu et amélioré à mesure que des enseignements sont tirés de son utilisation. Trois ans après sa mise en place, et compte tenu de l'élargissement du FIP à de nouveaux pays, le moment était venu de faire le point des progrès réalisés dans le cadre du système S&R du FIP.
- ii. Cet examen général visait à présenter une évaluation détaillée de l'efficacité, de la pertinence et de la durabilité des systèmes de suivi et de publication des résultats du FIP. Il donnait suite à la décision ci-après du Sous-Comité du FIP, adressée par courrier en juin 2011 :

« L'Unité administrative des CIF et le Comité des BMD sont invités à rendre compte au Sous-comité du FIP et au Comité du Fonds fiduciaire du SCF des enseignements tirés de la mise en application du cadre, afin qu'il soit possible d'ajuster le cadre en fonction de l'expérience acquise sur le terrain, de l'exécution à ce jour et des problèmes essentiels déjà mis en lumière. »
- iii. Cet examen a également été demandé lors de la réunion tenue par le Sous-comité du FIP au début du mois de décembre 2016, au cours de laquelle les pays bénéficiaires et les donateurs ont abordé la question des lacunes qui empêchent le système S&R de générer des données intermédiaires sur l'avancement et les résultats des projets.
- iv. L'examen visait à répondre aux questions suivantes :
 - a. *Dans quelle mesure le système S&R du FIP est-il bien conçu et efficace s'agissant de donner des orientations ?*
 - b. *Dans quelle mesure le système S&R du FIP est-il bien appliqué et utile pour générer des connaissances et renforcer les capacités ?*
- v. Sur la base des conclusions de l'examen, il a été apporté des modifications au système qui ont permis d'améliorer le processus de suivi et de publication des résultats du FIP pour les rapports suivants.

Méthodologie

- vi. L'examen consistait essentiellement à recueillir l'avis des acteurs concernés sur la question de savoir si le système S&R du FIP avait produit ou non des effets positifs. Basé sur une approche composite utilisant des méthodes et des outils d'analyse quantitative et qualitative, l'examen s'est déroulé en trois phases :
- a. Examen sur dossier de la politique, de la stratégie et des orientations du FIP concernant les cadres de résultats, examen des systèmes comparables de suivi-évaluation d'autres organisations compétentes en matière de changement climatique, et analyse des points forts, des points faibles, des possibilités et des menaces (SWOT) ;
 - b. Entretiens avec les principaux acteurs, notamment les bénéficiaires dans six pays pilotes du FIP, cinq banques multilatérales de développement (BMD), trois pays donateurs, le personnel de l'Unité administrative des CIF et l'organisme d'exécution mondial du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM) ;
 - c. Atelier de consultation des parties prenantes tenu du 3 au 5 avril 2017 à Washington afin d'examiner les modifications proposées pour le système S&R du FIP. L'atelier a réuni des représentants de huit pays, de quatre BMD, de deux pays donateurs, de l'organisme d'exécution mondial du DGM et de deux organisations d'experts techniques qui ont examiné les conclusions de l'examen, échangé leurs données d'expérience et proposé des moyens d'accroître l'efficacité et l'utilité du système S&R du FIP.

Principales conclusions de l'examen

Résultats positifs:

- vii. L'examen a révélé que, dans l'ensemble, le système est efficace et fonctionne comme prévu. Selon les conclusions de l'examen, il est également essentiel que les pays soient aux commandes et mènent le processus S&R, au besoin avec l'appui des BMD. Il n'est plus à démontrer que la prise en main du système S&R du FIP par les pays, avec la participation d'un large éventail d'acteurs, est un atout particulier du FIP. L'atelier annuel d'évaluation organisé par chaque pays du FIP est considéré comme une importante plateforme multisectorielle car il permet des échanges d'information qui n'auraient peut-être pas lieu autrement. L'atelier contribue à renforcer les capacités nationales de surveillance du couvert forestier et, plus généralement, les moyens de suivi et d'évaluation.
- viii. De l'avis général, les orientations données par le système S&R du FIP sont adéquates et faciles à comprendre.
- ix. De prime abord, il semblerait que le système S&R du FIP contribue à la durabilité. Bien que le processus d'investissement du FIP n'en soit encore qu'à ses débuts, il est encourageant de

constater que la plupart des pays bénéficiaires utilisent dans une certaine mesure des indicateurs de suivi et de publication des résultats du FIP dans leur système national de suivi-évaluation, ce qui facilite la collecte de données, améliore la qualité des données et favorise l'utilisation durable du système. Il ressort également de l'examen que la plupart des pays du FIP utilisent aussi le système à d'autres fins que celles prévues, par exemple pour produire des connaissances et renforcer les capacités avec et pour le point focal national, pour sensibiliser tous les services ministériels à la question des forêts, ou pour tirer des enseignements des nouveaux projets.

- x. Dans l'ensemble, les thèmes des rapports présentés au titre du FIP sont adaptés au contexte national. Ils sont souples et pratiques, tiennent compte de la situation du pays et contribuent à renforcer le système national de suivi. Pour les pays du FIP, les thèmes les plus utiles sont les thèmes principaux (1.1 Réduction ou prévention des émissions de gaz à effet de serre/augmentation des stocks de carbone, 1.2 Avantages connexes) et le thème 2.4 (Développement des capacités) retenu pour les rapports.
- xi. L'assistance financière et technique fournie par les BMD et l'Unité administrative des CIF est très appréciée par les pays pilotes du FIP.

Problèmes :

- xii. En général, les résultats relatifs aux forêts sont progressifs et donc lents à se faire sentir, ce qui pose un problème de taille pour le système S&R du FIP puisqu'il n'est pas possible de connaître les résultats obtenus au début de la mise en œuvre. Pour les pays, cela peut être une occasion manquée de présenter leurs travaux préliminaires et les premiers résultats obtenus, qui peuvent être importants pour le secteur. Les activités menées dans la phase initiale de l'exécution sont importantes pour créer un environnement porteur et produire, à terme, d'autres résultats importants. Afin de combler le manque de données sur les résultats intermédiaires, l'examen général a examiné les moyens d'utiliser les informations dont disposent les BMD pour se faire une meilleure idée des résultats au début de la mise en œuvre des projets FIP. Il a également été noté que c'était en fait l'intention initiale lorsque ce système a été conçu en 2012¹.
- xiii. Les incohérences relevées dans la méthodologie sont une grave source de préoccupation pour certains pays FIP. Le manque d'harmonisation des méthodes d'évaluation empêche de

¹ Il appartient aux BMD respectives de rendre compte des progrès accomplis dans l'exécution des projets/programmes prévus dans le Plan d'investissement. Les BMD font rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de leur portefeuille conformément à leurs propres obligations institutionnelles et organisationnelles concernant les informations à communiquer. Cependant, pour aider les pays à élaborer des rapports détaillés sur l'avancement de la mise en œuvre du Plan d'investissement, les BMD communiquent, dans la mesure du possible, leurs rapports sur les projets/programmes au pays pilote et à l'Unité administrative des CIF. Source : FIP/SC.X/X November, 2012 Meeting of the FIP Sub-Committee PROPOSAL FOR REVISED FIP RESULTS FRAMEWORK (VERSION DU 10 SEPTEMBRE 2012).

présenter des résultats fiables, notamment pour le thème 1.1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- xiv. Les pays du FIP ont indiqué que le système de notation (pour la Catégorie 2) était difficile à appliquer. L'attribution d'une note est subjective et les consignes de notation manquent de clarté. Les pays du FIP préfèrent utiliser un texte explicatif plutôt qu'une note pour rendre compte des progrès accomplis.
- xv. Les thèmes des rapports présentés au titre du FIP nécessitent de se placer dans une perspective à moyen ou long terme pour bien apprécier les résultats. De ce fait, certaines évaluations du système S&R du FIP sont trop fréquentes, notamment pour les thèmes qui nécessitent des échéances plus longues pour l'obtention de résultats (réduction des émissions de gaz à effet de serre, gouvernance ou biodiversité, par exemple).
- xvi. La publication des résultats pose des problèmes de capacité du fait que les plans d'investissement du FIP couvrent plusieurs projets exécutés par différentes BMD. Si cette formule permet aux pays de bénéficier des compétences particulières des différentes BMD partenaires, il peut être difficile de gérer et suivre l'application du plan d'investissement dans son ensemble. Le renforcement des capacités fait partie intégrante du système S&R, mais un certain nombre de lacunes ont été mentionnées. Par exemple, un problème particulièrement préoccupant est l'évaluation des progrès et la définition de niveaux de référence pour les émissions de gaz à effet de serre. En outre, les participants aux ateliers d'évaluation n'ayant pas tous le même niveau de savoir-faire, il est difficile de s'entendre sur la marche à suivre.

Recommandations pour améliorer le système S&R du FIP

- xvii. Sur la base des conclusions de l'examen général du système S&R du FIP, un ensemble d'améliorations a été proposé, examiné et adopté par tous les participants à l'atelier organisé en avril 2016. Quatre recommandations ont été formulées à l'issue de ce processus :
- xviii. **Recommandation 1 :** Les pays devraient continuer à piloter le processus S&R, au besoin avec l'appui des BMD. Le système S&R du FIP devrait resté aligné autant que possible sur les systèmes nationaux de suivi-évaluation et laisser aux pays la marge de manoeuvre nécessaire pour simplifier davantage les obligations en matière de suivi et d'établissement des rapports du FIP. Le travail d'établissement de rapports et de collecte des données manquantes peut être allégé si l'on tire mieux parti des systèmes d'information des BMD.
- xix. **Recommandation 2 :** Les capacités et le rôle des points focaux du FIP devraient être renforcés, tout en renforçant également les capacités de suivi et de publication des résultats du FIP. En outre, il convient de continuer à échanger les enseignements tirés du système, ce qui est

particulièrement important pour les nouveaux pays FIP.

xx. **Recommandation 3** : Le système S&R devrait évoluer vers un système à deux niveaux.

- D'une part, les pays FIP rendront compte chaque année, sous la forme d'un texte explicatif s'ils le souhaitent, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'investissement. Le nouveau système S&R du FIP fera une plus grande place aux explications fournies pour chaque thème qu'aux notes attribuées. Par exemple, pour certains thèmes (Catégorie 2) les tableaux de bord utilisés pour évaluer les progrès réalisés seront remplacés par des textes explicatifs. Le nombre de questions concernant chaque thème sera sensiblement réduit dans la Catégorie 2.
- D'autre part, les pays FIP et/ou les BMD présenteront des rapports annuels plus détaillés sur les progrès accomplis projet par projet, afin de donner une idée des premiers résultats obtenus. Les données quantitatives concernant les thèmes principaux 1.1 et 1.2 pourront être communiquées à l'Unité administrative des CIF par les pays du FIP et/ou par les BMD. Si les pays présentent directement les données à l'Unité administrative des CIF, ils utiliseront le même modèle que pour l'ancien système. Si les BMD communiquent des informations à l'Unité administrative des CIF sur l'avancement de leurs projets, elles le feront sous la forme d'un texte explicatif assorti de résultats chiffrés et actualisés pour chaque projet. **Il appartient aux pays de décider s'ils souhaitent communiquer eux-mêmes les données sur l'avancement de chaque projet à l'Unité administrative des CIF ou s'ils préfèrent laisser aux BMD le soin de le faire.**

xxi. **Recommandation 4** : Le système sera actualisé pour faire en sorte qu'il reste efficace et utile.